

Vos questions / nos réponses

## Je fume du cannabis enceinte de 38 SA

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/09/2018 00:36

Bonsoir, voila 4 ans que je fume tout les jours du Cannabis. J'inessayer d'arrêter au début de grossesse mais mon meilleur ami et décédé et j'ai repris.

Je suis enceinte de 38 SA mais je n'arrive pas à arrêter. Qu'elle peuvent être les problème sur mon bebe ?

Je suis tellement mal d'infliger sa à mon enfant ..

Chaque jours je culpabilise. Il m'arrive de pleuré tellement je me sens nul, je suis une mauvaise mère...

---

### Mise en ligne le 05/09/2018

Bonjour,

vous avez consommez du cannabis au long de votre grossesse. Vous culpabilisez et vous vous inquiétez des conséquences sur votre bébé.

Nous entendons la culpabilité dans laquelle vous vous trouvez. Gérer ses émotions, surtout dans des périodes de vie fragilisantes, n'est pas toujours aisé. Vous avez probablement trouvé dans le cannabis, une façon de vous apaiser. Les professionnels de santé s'accordent à dire, que dans le cas où la maman, ayant une addiction au cannabis, serait dans un état émotionnel fragile, avec une forte anxiété par exemple, la consommation de cannabis permet au moins d'éviter de se reporter sur d'autres produits ou traitements qui pourraient avoir des conséquences plus importantes sur le fœtus.

Les études ont montré que la consommation de cannabis n'entraînait pas de risque de malformation. Il est toutefois possible que votre bébé soit de petit poids à la naissance mais cela serait aussi lié à la consommation de tabac qui accompagne les joints. Ce qui ressort de façon plus évidente serait la possibilité que votre bébé présente un syndrome de sevrage lors de ses premières semaines de vie (tremblements, sursauts exagérés ou spontanés ou en réponse à des stimuli minimes, une mise à la bouche des mains plus fréquente, des troubles du sommeil, ...).

Pour ces raisons et du fait que vous soyez à terme, nous vous conseillons de parler de votre consommation auprès de l'équipe soignante qui vous prend en charge afin qu'elle ait toutes les informations nécessaires et adaptées afin de fournir les meilleurs soins à votre enfant.

Nous comprenons que ce soit un sujet difficile à aborder pour vous, de peur, entre autre, du jugement, du regard des autres. C'est pour cela qu'il nous paraît important que vous vous mettiez en lien avec une équipe spécialisée dans la prise en charge des dépendances. Dans un premier temps, ils pourront vous aider à gérer vos angoisses et éventuellement vous aider à aborder le sujet avec l'équipe obstétricale. Puis, dans un second temps, et si vous le souhaitez, ils vous aideront à arrêter ou diminuer votre consommation de cannabis.

À cet effet, vous pouvez contacter un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Les consultations y sont confidentielles et gratuites et sont assurées par des professionnels de santé (médecins, psychiatres, psychologues, ...).

Vous trouverez les coordonnées des CSAPA proches de chez vous sur notre site internet drogues info service via la rubrique « adresses utiles ».

Si le fait de parler à des professionnels en face à face vous semble trop difficile, n'hésitez pas à contacter nos écoutants soit par téléphone au 0800 23 13 13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat via notre site internet, tous les jours de 14h à minuit. Nous pourrions vous apporter une écoute et du soutien.

Cordialement

---

#### **En savoir plus :**

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)